

4^{ème} Comité stratégique transfrontalier sur l'observation

Le 14 avril 2015

Mission Opérationnelle Transfrontalière, Paris

Compte-rendu et relevé de décision



Premier ministre



Liste des participants

Brigitte BACCAÏNI, CGET

Olivier DENERT, MOT

Jean-Luc FRES, CGET

Ghislain GERON, Service Public de Wallonie

Tom LEEUWESTEIN, Ministère de l'Intérieur et des Relations avec le Royaume des Pays-Bas

Jean PEYRONY, MOT

Christina PFENNIGER, Ambassade de Suisse à Paris

Jean RUBIO, MOT

Volker SCHMIDT-SEIWERT, Office fédéral de la Construction et de l'Aménagement du territoire (BBR)

Jean-Claude SINNER, MDDI Luxembourg

Gilles TOUTIN, CGET

Introduction : présentation du processus d'observation statistique des territoires transfrontaliers

Une étude menée par la MOT et la FNAU en 2010-2012 à la demande de la DATAR (désormais CGET) a permis de faire connaître les difficultés à observer les espaces transfrontaliers. A la suite de cette étude et d'un séminaire consacré à l'observation à Nancy en décembre 2012, une démarche destinée à privilégier un processus d'amélioration et d'enrichissement progressif et pragmatique du référentiel de données et d'indicateurs (qui permettra à terme de connaître plus précisément les problématiques transfrontalières) a été lancée. Cela s'est traduit par la mise en place d'un Comité stratégique transfrontalier (CST) et d'un Groupe de travail technique (GTT)¹ dont les premières réunions ont eu lieu en 2014.

Depuis, ces deux organes ont produit des travaux : une plate forme internet a été créée en ligne (groupe Ariane²) afin de partager l'information ; une page web a été mise en ligne , présentant la démarche, les partenaires et les travaux réalisés

¹ Cette démarche d'observation, de partage autour de la question des territoires transfrontaliers a entraîné en 2013 la mise en place d'un dispositif à deux étages : un niveau politique (le comité stratégique transfrontalier) et un niveau technique (le groupe de travail technique).

² Pour s'inscrire au groupe Ariane : ariane.datar.gouv.fr

dans le domaine de l'observation et de l'emploi transfrontalier; des travaux d'études ont été lancés (étude sur la typologie des espaces frontaliers ; un travail de recensement de la disponibilité des données sur les travailleurs frontaliers (une carte a été produite sur la disponibilité des sources administratives et statistiques).

1. Atelier sur les obstacles transfrontalier du 19 mai 2015 au Luxembourg Point sur le déroulé de la totalité du séminaire et de ses objectifs

1.1 Eclairage global sur le séminaire

Ce séminaire, qui se déroulera en anglais, sera consacré aux obstacles à la coopération transfrontalière. Lors de ce séminaire, une première séquence d'une heure trente sera consacrée à l'enquête réalisée par la MOT sur les obstacles à la coopération puis une seconde séquence sera consacrée à l'observation transfrontalière. Trois ateliers se tiendront l'après-midi. Pour résumer, les discussions du matin seront consacrées aux difficultés, l'après-midi aux solutions. Ce séminaire s'inscrit dans le processus préparatoire à la réunion NTCCP³ du 9 septembre, à la réunion des Directeurs généraux le 20 octobre, et à la réunion des ministres de l'aménagement du territoire des 26-27 novembre.

1.2 Point sur l'étude MOT pour la présidence luxembourgeoise

La MOT présentera les résultats de son enquête européenne sur l'identification des obstacles transfrontaliers. Les problèmes seront regroupés par catégorie juridique. Différents acteurs vont se succéder lors de la table ronde. Cet événement doit poser les perspectives d'un nouvel outil juridique européen de résolution des obstacles transfrontaliers (lien avec l'étude que va lancer la DG REGIO en juillet prochain, et la consultation en septembre). De son côté, la MOT propose d'établir une plateforme, qui va être conçue en 2015 pour une mise en ligne en 2016. Il faudra alimenter cette plateforme avec des travaux. Le séminaire de Luxembourg est un élément fondateur, il doit déclencher une dynamique interétatique et européenne sur cette question.

1.3 Présentation de la séquence sur l'observation

Un premier point rappellera l'origine inter-étatique de la démarche (présentation du CST). La séquence devra présenter le lien entre les politiques publiques et l'observation. Des exemples plus précis doivent illustrer dans quelle mesure un cas d'observation a fait bouger les lignes (par exemple: se faire soigner indifféremment sur le territoire transfrontalier). En effet, l'observation influence le positionnement des politiques sur les territoires mais certains champs sont encore délaissés (logement, immobilier, ...).

1.4 Elaboration d'une carte européenne illustrant la disponibilité des données de flux de travailleurs transfrontaliers

³ The Network of Territorial Cohesion Contact Points

Le discours doit prendre la forme d'une interpellation sur la situation actuelle. On constate que les données n'existent pas au niveau européen depuis 2007. 800000 travailleurs frontaliers étaient comptabilisés en Europe en 2009 mais il est difficile de connaître leur nombre en 2015.

Cette carte devra également comporter une définition du travailleur frontalier. Elle sera également l'occasion de différencier la disponibilité des données administratives de celle des données statistiques. La carte devra véhiculer le message que le manque de données sur les flux de travailleurs frontaliers est en contradiction avec l'objectif européen de cohésion sociale et territoriale.

Carte présentée le 19 mai 2015 à Luxembourg



2. Point sur les travaux du GTT

2.1 Point sur les premiers travaux envoyés par les membres du GTT

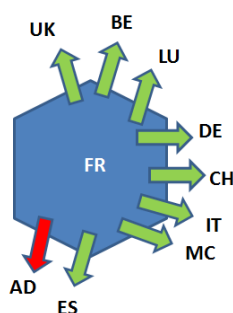
2.1.1 Collecte données existantes ou non sur les flux de travailleurs frontaliers (entrants et sortants) sur l'ensemble des frontières européennes

Cette collecte a permis d'élaborer la carte européenne des données existantes ou non sur les travailleurs frontaliers.

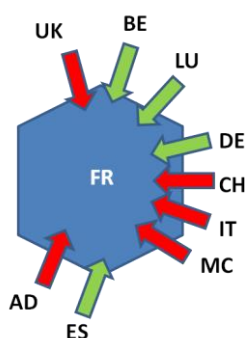
Exemple : Disponibilité des données sur les flux transfrontaliers aux frontières françaises

Sens du flux	Information sur la donnée
France ► Belgique France ► Luxembourg France ► Suisse France ► Allemagne	Origine: commune (LAU 2) Destination: commune (LAU 2) Type de donnée : donnée statistique Année: 2011 Source: INSEE
France ► Royaume-Uni France ► Italie France ► Monaco France ► Espagne	Origine: commune (LAU 2) Destination: Pays Type de donnée : donnée statistique Année: 2011 Source: INSEE
France ► Suisse	Origine: département (NUTS 3) Destination: canton (NUTS 3) Type de donnée : donnée statistique Année: 2014 Source: Office fédéral de la Statistique (OFS)
France ► Monaco	Origine: commune (LAU 2) Destination: Pays Type de donnée : donnée statistique Année: 2011 Source: IMSEE, CCSS
France ► Andorre	Absence de donnée

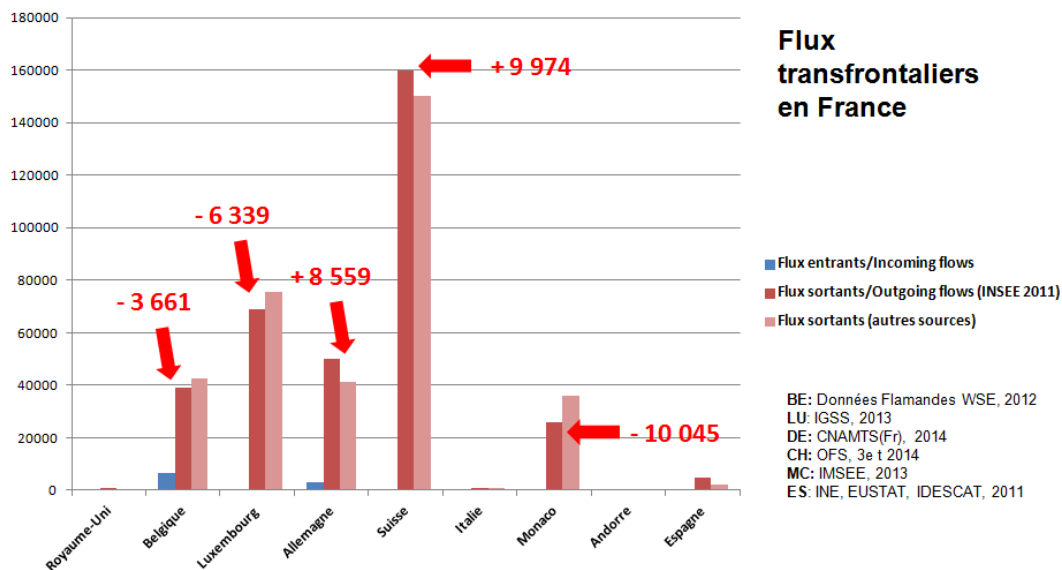
Flux sortants de France



Flux entrants en France



Disponibilité des données sur les flux transfrontaliers aux frontières françaises



Ce graphique permet d'identifier les différences entre les données statistiques françaises (INSEE) et les sources statistiques ou administratives des pays voisins. Parfois, pour un même sens de flux, les données diffèrent.

2.1.2 Formulaire de recensement et description de la méthode de recensement pour chaque pays concerné : typologie et possibilité de renseigner sur les flux de travailleurs frontaliers





FR 	BE X	LU (stateg) 	DE (destatis) 
NL X	CH X	IT X	ES (ine) 

Tableau de synthèse de la possibilité de renseigner les données sur les flux de frontaliers

	France	Belgique	Pays-Bas	Luxembourg	Allemagne	Suisse	Italie	Espagne
Données statistiques	Oui, INSEE	Non car recensement supprimé	Oui	Oui mais non exploité	Non car recensement supprimé	Oui, OFS	Oui, ISTAT (2001)	Oui mais non exploité
Données administratives	Oui, CNAMTS	Oui, INAMI	Oui mais non exploité	Oui, IGSS	Oui mais exploité au cas par cas (par Land)		Oui (sécurité sociale) mais non exploité	Oui (sécurité sociale) mais non exploité

La récolte des formulaires de recensement a permis de déterminer une typologie de pays selon la possibilité d'exploiter des données relatives aux travailleurs frontaliers.

Certains pays disposent des données statistiques sur les frontaliers et les exploitent (France, Suisse, Pays-Bas) ; d'autres pays ont la possibilité de traiter des données statistiques sur les frontaliers mais ne le font pas (Espagne) ; enfin, certains pays ont supprimé le recensement statistique et utilisent des données administratives pour analyser les flux de travailleurs frontaliers (Belgique, Allemagne) ; un pays a choisi d'exploiter uniquement les données administratives alors qu'il dispose également de données statistiques (Luxembourg) ; enfin, certains pays disposent de données administratives mais ne les exploitent pas (France, Pays-Bas, Italie, Espagne)

2.1.3 Liste des documents sur l'observation transfrontalière et sur l'emploi transfrontalier

Publications ou sites internet dédiés à l'observation transfrontalière en France et dans les pays voisins (au 31.03.15)	
Préambule	
Ce document recense les observatoires transfrontaliers en ligne et les publications contenant des données statistiques transfrontalières plurithématiques (notamment des atlas transfrontaliers) au niveau national et régional pour la France et ses pays voisins. Les sources des documents sont principalement des instituts statistiques régionaux et nationaux, ainsi que des observatoires transfrontaliers.	
Pour les observatoires et les documents recensés, les thématiques transfrontalières sont listées. Dans certains cas, un tableau précède le nom de l'indicateur, la maille, le millésime, la source et le type de donnée (tableau statistique ou carte).	
Sommaire	
0. France	3
1. France-Belgique	3
1.1 Atlas transfrontalier	3
1.2 Atlas de l'aire métropolitaine de Lille	3
1.3 Atlas transfrontalier de Dunkerque	4
1.4 Observatoire transfrontalier de l'Economie Sociale et Solidaire	4
2. France-Belgique-Luxembourg-Allemagne	5
2.1 SIG Grande Région	5
2.2 Statistique Grande Région	5
3. France-Allemagne-Suisse	7
3.1 SIG Rhin Supérieur	7
3.2 Région métropolitaine du Rhin Supérieur	7
4. France-Suisse	8
4.1 Arc Jurassien (OSTAJ)	8
4.2 Observatoire transfrontalier	8
4.3 Système d'information du territoire genevois (SITG)	9
4.4 Conseil du Léman	10
5. France-Italie	11
	1

Présence d'une dimension transfrontalière dans les publications sur le thème de l'emploi (au 31.03.15)	
Préambule	
Ce document recense les publications contenant des données statistiques sur le thème de l'emploi au niveau Européen, et au niveau national et régional pour la France et ses pays voisins. Les sources des documents sont principalement des instituts statistiques régionaux et nationaux, et dans certains cas les observatoires transfrontaliers généraux ou des observatoires thématiques sur le thème de l'emploi.	
Pour chacun des documents recensés, la présence de données transfrontalières est précisée. Pour les documents disposant d'indicateurs transfrontaliers, un tableau précède le nom de l'indicateur, la maille, le millésime, la source et le type de donnée (tableau statistique ou carte).	
Sommaire	
0. EUROPE	4
1. FRANCE	4
1.1 Niveau national	4
1.2 Nord-Pas-de-Calais	5
1.3 Picardie	5
1.4 Champagne-Ardenne	5
1.5 Lorraine	5
1.6 Alsace	8
1.7 Franche-Comté	8
1.8 Rhône-Alpes	9
1.9 Provence-Alpes-Côte d'Azur	9
1.10 Languedoc-Roussillon	9
1.11 Midi-Pyrénées	9
1.12 Aquitaine	9
2. BELGIQUE	10
2.1 Niveau fédéral (STATBEL)	10
2.2 Flandre	10
2.3 Wallonie	10
	1

Les membres du GTT ont contribué à l'élaboration de deux listes de publications (et de site internet) consacrés à l'observation transfrontalière et à l'emploi transfrontalier. Ces listes sont en ligne sur la plateforme web du Comité stratégique sur l'observation transfrontalière.

2.2 Point sur la plateforme web du Comité stratégique sur l'observation transfrontalière.

Une page web consacrée au CST a été mise en ligne sur le site de la MOT : www.espaces-transfrontaliers.org/comite-strategique-transfrontalier

Cette page (en version française et anglaise) comprend différentes parties : présentation de la démarche ; réunions de travail et actualités ; les partenaires ; publications sur le thème de l'observation transfrontalière ; publications sur le thème de l'emploi transfrontalier.

Elle aura vocation à être alimentée par les prochains travaux du CST/GTT.

3. Après la présidence luxembourgeoise : perspectives d'une coordination des administrations de l'aménagement du territoire en Europe sur les questions transfrontalières

3.1 Pérenniser le dispositif

Afin de pérenniser le dispositif qui repose pour l'instant sur le volontariat, il serait souhaitable de fixer un programme de travail. Les programmes européens (INTERREG A ou B sur les frontières, ESPON au niveau européen) pourraient contribuer à son financement.

Le dispositif doit également s'inscrire dans l'agenda politique de la présidence luxembourgeoise dont une des priorités porte sur le transfrontalier. Le constat des insuffisances et des enjeux de coordination de l'observation transfrontalière à l'échelle européenne doit également remonter jusqu'aux ministres compétents dans les différents états concernés afin qu'une position puisse être prise à la réunion des ministres de novembre 2015. Pour ce faire, il s'agit d'identifier les capacités de relais des membres du CST au sein de leurs administrations respectives.

Il s'agit également de sensibiliser les autorités européennes et de les alerter sur le déficit de la statistique transfrontalière. Les nouveaux PO doivent financer des projets d'observation en lien avec leurs priorités. EUROSTAT pourrait développer la production de données transfrontalières avec les producteurs de données au niveau européen et national.

3.2 Etude de la DG REGIO sur les obstacles à la coopération transfrontalière

Une étude va être lancée en juillet 2015. Il serait souhaitable que le CST/GTT y soient associés.

3.2 Thématiques de travail à investiguer par le CST

Il s'agit de déterminer les prochaines thématiques de travail et
L'idée de poursuivre sur la thématique des flux transfrontaliers est validée.

Thématiques possibles :

- poursuite sur l'emploi

Autres champs possibles :

- Logement, immobilier, foncier
- Santé
- Services à la population
- Commerce, achats
- Culture

Il est également souhaitable de connecter le sujet des flux de proximité avec la notion de citoyenneté européenne.

De manière générale, il est souhaitable d'analyser les disparités qui génèrent les flux frontaliers.

Prochaine date du CST

Le prochain CST se tiendra le 3 juillet 2015 dans les locaux de la Mission Opérationnelle Transfrontalière à Paris.